

Communauté de communes des Villes
Soeurs
Monsieur le président
12 Avenue Jacques Anquetil
76260 Eu

A l'attention d'Alice DOYEN
Vos références : EF/CF/ /AD

Affaire suivie par : Antoine FAURE
Tél : 06 22 58 44 59
Mail : antoine.faure@sncf.fr

Objet : Avis de SNCF sur le projet de modification simplifiée n°2 du PLU du Tréport.

Rouen, le 22 juin 2026

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 27 mai 2026, vous avez sollicité l'avis de SNCF sur le projet de modification simplifiée n°2 du PLU du Tréport. Nous vous remercions de nous avoir associé à cette procédure. Cette modification simplifiée ne concerne pas les emprises ferroviaires. SNCF, tant en son nom propre que pour le compte de SNCF Réseau, SNCF Voyageurs et HEXAFRET n'a donc pas d'observation à formuler.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie, Monsieur le président, d'accepter mes salutations les meilleures.

Antoine FAURE
Chargé d'affaire mutabilité des fonciers ferroviaires et urbanisme
SNCF IMMOBILIER – Direction Immobilière Territoriale Hauts de France – Normandie

